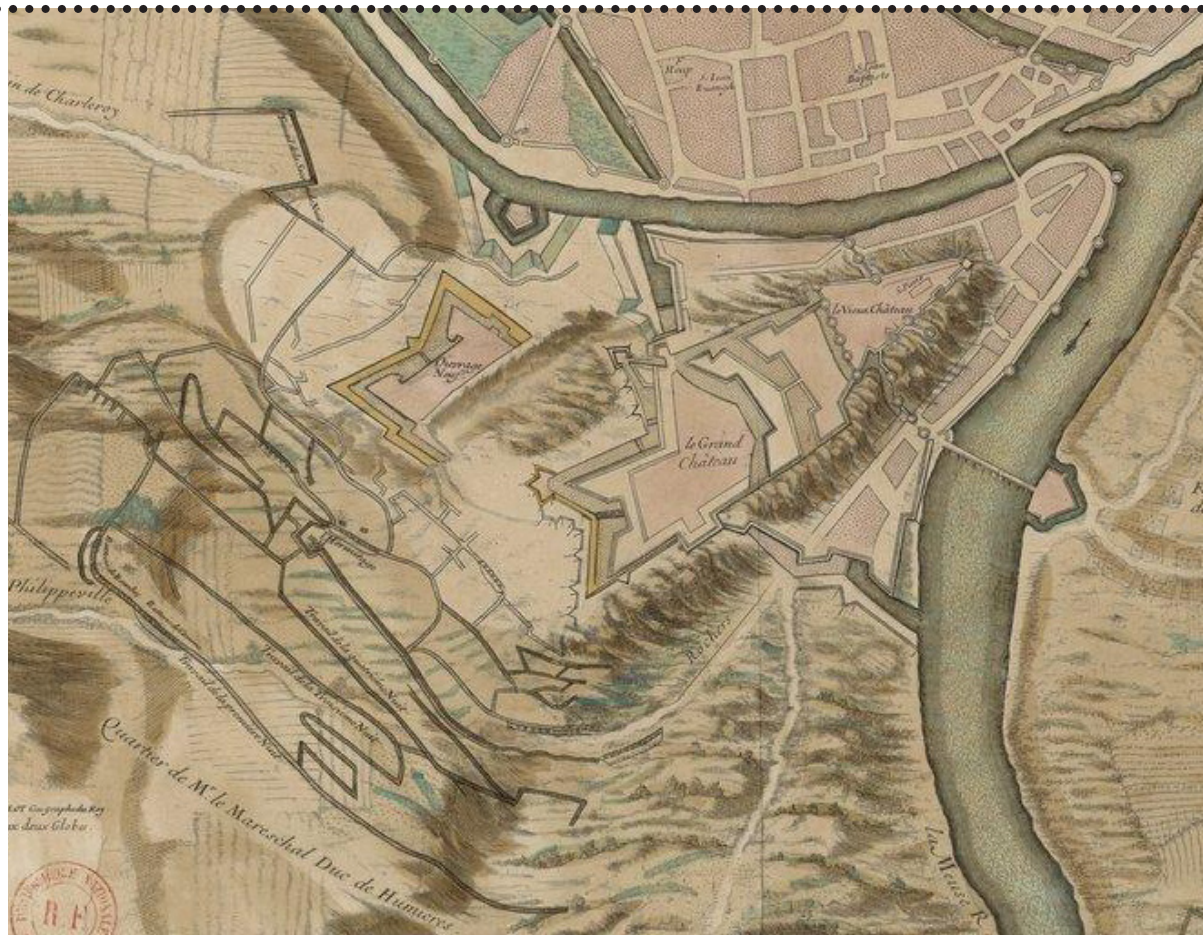


NAMUR  
la citadelle



# *La citadelle de Namur* : patrimoine fortifié comme enjeu patrimonial de développement durable



Faculté  
d'Architecture  
La Cambre Horta

Bertrand VAN LAERE  
2<sup>ème</sup> Master en Architecture  
du Paysage

Année académique 2012-2013

Etudiant : Bertrand VAN LAERE

Diplôme : Master en Architecture du Paysage

Titre : **La citadelle de Namur : patrimoine fortifié comme enjeu patrimonial de développement durable**

Sous-titre : **Quels sont les éléments clefs de conception entrant en compte lors de la restauration paysagère d'un ancien domaine fortifié au relief accidenté dans l'optique du développement durable ?**



Analyse du site de projet TFE : La citadelle de Namur patrimoine majeur et enjeu de création architecturale multi-sensorielle dans le cadre de la méthodologie de justificatif du parti urbain, paysager, architectural et patrimonial.

Références de 9 autres sites fortifiés urbains, à savoir les citadelles d'Amiens, d'Arras, de Besançon, de Blaye, de Diest, de Dinant, de Doullens, de Liège et de Lille. Ces dix sites fortifiés étudiés constituent des enjeux de paysage urbain fortifié de demain grâce à la découverte d'un relief paysager d'hier à aujourd'hui.

Mots clés : accessibilité, architecture militaire, architecture des sens, citadelle européenne, circuit d'interprétation, développement durable, espaces de nature, perception de paysage, plans de Vauban, patrimoine écologique, paysage fortifié, projet Septentrion.

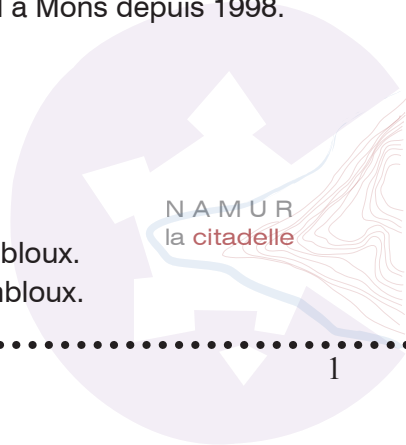
Mon projet de TFE regroupe au moins sept partenaires indispensables : Les Amis de la citadelle de Namur asbl fondée en 1980 dont Jacky Marchal est le vice-président sous la présidence de Philippe Bragard docteur en archéologie et professeur à l'UCL, La Lumière asbl fondée à Liège en 1919, Nature pour tous à Liège, un projet de Natagora lancé en 2004, Jean-Sébastien Misson Direction du Service Citadelle Ville de Namur, Bernard Baras Direction du Bureau Etudes Voiries Ville de Namur, Bureau d'Etudes asbl Plain-Pied asbl créée en 2001 à Namur et Gamah asbl (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées) fondée depuis plus de trente ans à Namur et Laurent Duquesne architecte sourd au Passe Muraille asbl à Mons depuis 1998.

Ecoles formatrices : Haute Ecole Charlemagne - Institut Supérieur Industriel Agronomique de Gembloux  
 Université Libre de Bruxelles - Institut Supérieur d'Architecture La Cambre-Horta  
 Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech

Présidence du Jury : Grégory MAHY / Unité Biodiversité et Paysage / Département Forêt, Nature, Paysage / Gembloux Agro-Bio Tech

Promotrice : Christine Sommeillier architecte paysagiste et professeure à la HECh / Institut Supérieur Industriel Agronomique de Gembloux.

Co-promotrice : Nathalie de Harlez de Deulin historienne de l'art et des jardins, doctorante à l'ULg et professeure à l'ULg-ISIa de Gembloux.





Etudiant : Bertrand VAN LAERE

Diplôme : Master en Architecture du Paysage

Titre : **La citadelle de Namur : patrimoine fortifié comme enjeu patrimonial de développement durable**

Sous-titre : **Quels sont les éléments clefs de conception entrant en compte lors de la restauration paysagère d'un ancien domaine fortifié au relief accidenté dans l'optique du développement durable ?**

Dans l'usage actuel, le mot « citadelle » est souvent mal employé pour désigner des forteresses de diverses époques. Le terme émerge pendant la Renaissance italienne et s'exporte vite, comme le bastion. Etymologiquement, citadella veut dire « petite cité, en référence à la grande, face à laquelle elle s'im- plante. Il n'y a pas de citadelle sans ville, et, généralement, sans ville forte. Elle participe de son système défensif et prend place sur un point stratégique.

La ville de Namur, née au confluent de la Sambre et de la Meuse occupe un paysage d'une grande beauté. La citadelle, l'une des plus vastes d'Europe en cours de restauration (80 hectares), située sur l'éperon rocher du confluent sambro-mosan est un ensemble monumental unique en Belgique ainsi qu'un élément essentiel du paysage namurois.

«Les places créées par Vauban sont un jeu sur la protection et l'ouverture, sur le caché et le montré. C'est un acte urbain sur la relation au temps et à l'espace du paysage» Jean Nouvel d'après sa préface de «Vauban, l'intelligence du territoire» (2006).

Descriptif du projet TFE :

Le territoire est un lieu de passage, lieu traversé. La citadelle est un lieu de mémoire, lieu vécu. La question serait de comprendre comment on nous donne à voir un paysage lorsque nous nous déplaçons, et comment on perçoit son sens dans sa globalité. Le projet de la citadelle consistera, sur un parcours déterminé (*par la perception in visu et in situ*) à offrir une image lisible de la totalité du site fortifié, sorte de réhabilitation du point de vue historico-culturel et de le scénographier d'une manière multisensorielle en lien avec l'optique du développement durable.

Le TFE propose de mettre en exergue les richesses perceptives et sensorielles d'un site remarquable tout en redonnant du sens à un lieu historique et de mettre en relation site fortifié et accessibilité dans le cadre d'une réflexion sur un parcours multisensoriel. Comment intervenir sur ce patrimoine afin de développer son activité touristique mais aussi de la rapprocher de la ville de Namur. Ce monument du patrimoine, à l'échelle de l'agglomération, semble difficile à gérer et à rendre rentable. Son utilisation d'une manière fonctionnelle et tout au long de l'année permettrait de dégager les ressources nécessaires à l'entretien et à la durabilité de ce lieu.

Face à cette problématique, il s'agirait avant de révéler la complexité de l'architecture militaire, de mettre en scène la relation au site fluvio-urbain et naturel, de souligner le rôle des fortifications, de développer et de confirmer les habitats et les services déjà présents (festivals, circuits de promenade, tourisme, futur Centre du Visiteur de la citadelle prévu en 2015) mais aussi d'apporter de nouveaux usages appropriés permettant de retisser un lien entre la citadelle et la ville. Cela assurera une unité claire et identifiable pour la capitale wallonne.